

Nouvelles de Córdoba

Bulletin de liaison des Amis de l'Université



Universidad Católica de Córdoba

N° 37

Trimestriel

DECEMBRE 1972

LIMINAIRE

HEMEROTECA

CAMPUS

Le point de non-retour

A propos de l'Argentine, le monde entier, en ce moment, parle du « retour », après 17 ans. Il est prévu pour le 17 novembre. Mais hélas, pour cette même date, ce « liminaire » doit être en Belgique afin que les « Nouvelles » vous parviennent en temps voulu. Nous ne pouvons donc commenter ce « retour », événement important et complexe. Nous ne sommes ni politicien, ni prophète. Nous espérons de tout cœur la paix et le progrès de l'Argentine.

Nous préférons vous parler du « point de non-retour » qu'a atteint, sans aucun doute, l'U.C.C. à la fin de sa 17^e année d'existence.

Dans une totale indépendance économique et politique, sans subventions de l'Etat, sans accepter aucune pression idéologique, fidèle à sa charte fondamentale, en 17 ans l'U.C.C. a donné au pays plus de 2200 diplômés ; elle a fondé et maintenu 9 Facultés, prêté à plus de 2800 étudiants de quoi payer leurs études, incorporé dans ses cadres de direction et d'enseignement plus d'une centaine de ses « anciens », créé une quinzaine de centres de perfectionnement et de recherche dont certains sont déjà bien connus et appréciés à l'étranger, acquis son campus, construit et équipé quatre édifices très modernes, entrepris activement la construction de son Hôpital-Ecole, établi des contacts académiques fructueux avec de nombreuses universités étrangères, donné à 17 générations d'étudiants une formation en sciences philosophiques et religieuses, aidé à former des hommes qui occupent déjà, avec un grand esprit de service, des postes de responsabilité dans tous les secteurs de la société.

Pareille force intellectuelle et spirituelle acquise, si elle continue à s'alimenter de la Grâce et de la Foi qui lui ont donné vie, rien ne la détruira. Elle a atteint le « point de non-retour ».

D'autant que, pour en arriver là, elle a connu bien des épreuves qui instruisent, trempent les caractères et permettent la découverte de bien des amitiés, sûres et inconditionnelles.

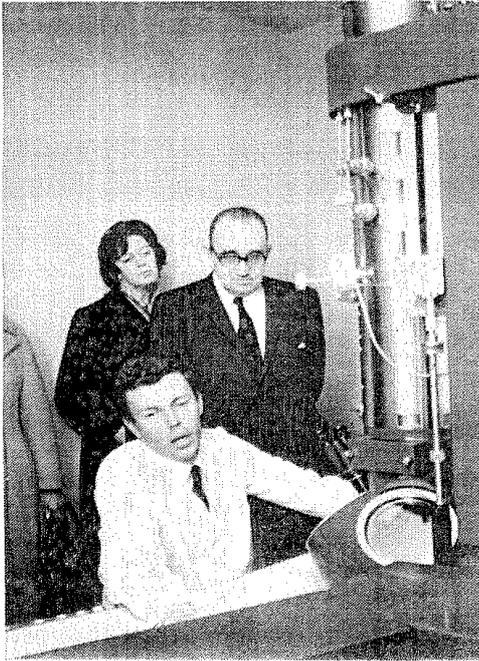
Lecteurs des « Nouvelles », nous vous comptons parmi ces derniers. A partir de ce « non-retour », allons de l'avant, avec totale confiance,

avec notre
Sonet, s.j.

H
378.4 NOU-UCC



H-001642/1972n37



Le fonctionnement du microscope électronique de recherche à haute résolution, de fabrication belge, a été expliqué à l'hôte de l'U.C.C.

L'ambassadeur de Belgique visite Córdoba.

M. René Lion, ambassadeur de Belgique en Argentine, a commencé par Córdoba ses visites officielles à l'intérieur du pays. Le vendredi 11 août a été consacré aux visites protocolaires : le gouverneur de la Province, l'intendant municipal, l'archevêque, le recteur de l'Université nationale, le recteur de l'Université catholique, le Tribunal supérieur de la Province, le commandant du 3^e corps d'armée et le brigadier commandant la Force aérienne. Le soir, dans les salons de l'hôtel Crillon, l'ambassadeur, qui était accompagné de Mme Lion, a offert un brillant cocktail.

En ce qui concerne la visite à l'U.C.C., détaillons ci-après les diverses activités :

- VENDREDI 11 à 14 h 30 : visite au campus : Facultés d'ingénieurs, de sciences économiques et d'administration, de sciences chimiques et d'agronomie ;
- SAMEDI 12 à 9 h 30 : réunion à la salle du Conseil académique avec le recteur, les vice-recteurs, les doyens et vice-doyens, les professeurs belges de l'U.C.C. et un groupe d'anciens boursiers de l'U.C.C. en Belgique. Après le salut de bienvenue du recteur, le P. Sonet a esquissé les relations passées et présentes de l'U.C.C. avec la Belgique et les grandes lignes du développement possible. De son côté, M. René Lion, après avoir rappelé les étapes les plus marquantes de cette collaboration — professeurs belges, boursiers, visite des Souverains, activités du CEPADE, dons d'équipement et de livres,... — a poursuivi son exposé en parlant du rôle de la Belgique dans la Communauté économique européenne et face au Tiers-Monde. (Nous donnons ci-après un extrait de cet exposé) ;
- à 10 h 30 : visite à la Clinique Reine Fabiola et aux constructions en cours dans les futurs locaux (Hôpital Esquiú). Un déjeuner intime au Sierras Hôtel d'Alta Gracia a clos le séjour.

Signalons encore que pendant sa visite à Córdoba, l'Ambassadeur a donné une conférence de presse et a visité la fabrique d'automobiles Ika-Renault où il a été retenu à déjeuner par M. Dedeurwaerder, belge, directeur. Les 11 et 12, Mme A. Granillo, Mlle S. Mitchell et Mme Noelle Bochkholtz ont accompagné Mme Lion dans la visite de la ville, rejoignant les autorités académiques au campus et à la clinique Reine Fabiola.

Extraits du discours de M. l'Ambassadeur René Lion.

... Les relations étroites et confiantes qui unissent cette Université et la Belgique sont aussi un exemple et un témoignage de celles qui lient la Belgique et l'Argentine.

De nombreux Belges sont venus, à diverses époques, s'établir dans votre pays et, avec leurs nouveaux compatriotes, ont contribué, par leur travail et leur esprit entreprenant, au progrès et au développement de leur nouvelle patrie.

Dans un monde qui cherche son équilibre par la constitution de nouvelles grandes associations, je voudrais vous rappeler que la Belgique fait partie aujourd'hui de cette communauté européenne des Six — et bientôt Dix (*), — communauté qui a donné une nouvelle dimension et de nouveaux espoirs à l'Europe occidentale, mère-patrie lointaine de beaucoup d'entre vous.

Grâce à la constitution de l'Union économique belgo-luxembourgeoise en 1921 et du Benelux en 1946 par l'adjonction des Pays-Bas, la Belgique a été un des précurseurs de ce regroupement européen.

Pendant les 27 années qui ont suivi la fin de la seconde guerre mondiale, nos efforts pour atteindre et perfectionner sans cesse cet idéal de regroupement européen ne se sont jamais ralentis.

Il serait impardonnable de ne pas saluer ici la mémoire de ce grand homme d'Etat — belge et européen — Paul-Henri Spaak, décédé il y a quelques jours. Il fut l'infatigable artisan de cette construction européenne, ce qui lui valut le titre — le plus honorifique probablement de tous ceux qu'il reçut, bien que ce ne soit pas un titre officiel : le titre de « Mister Europe ».

En créant en 1957, par le Traité de Rome, la Communauté économique européenne, les six pays fondateurs ont entrepris une tâche difficile ; l'abolition progressive, puis la suppression des barrières douanières et l'unification de leurs politiques économiques face à l'étranger ont perturbé bien des coutumes ; la période de transition a parfois créé, pour un bien ultérieur, des difficultés locales passagères. La période de transition dura dix ans, mais les résultats surpassèrent les espérances — peut-être même celles des promoteurs — et dissipèrent les craintes des timides. L'abolition des entraves aux échanges, la création d'un grand marché unifié ont créé en Europe occidentale une zone de prospérité.

Mais cette prospérité n'est pas égoïste en raison, en tout premier lieu, du jeu automatique des règles économiques : les pays étrangers à la Communauté, et spécialement les pays d'outre-mer se sont vus bénéficiés. Le Marché commun achète maintenant à l'extérieur beaucoup plus que ce qu'achetaient antérieurement les six pays qui l'intègrent.

Mais la prospérité de l'Europe lui crée également des responsabilités qu'elle est disposée à assumer : tout d'abord envers ses anciennes colonies d'Afrique, mais aussi en Amérique et le Tiers-Monde en général.

L'Union européenne, actuelle président de la Communauté économique européenne a participé spécialement durant la réunion de la UNCTAD à Santiago de Chile, il y a quelques semaines et à Buenos Aires, voici à peine deux semaines, pour une aide accrue de la Communauté à l'étranger : son appel n'est pas tombé dans le vide.

(*) N
le nc

HEMEROTECA
H
CAMPUS
378.4 NOU-UCC



H-001642/1972n37

if

3

La Communauté économique européenne est une organisation ouverte : la meilleure preuve en est que la Grande-Bretagne, la Norvège (*), le Danemark et l'Irlande vont d'ici au 1^{er} janvier prochain se réunir, au sein de la Communauté, aux six nations qui l'ont fondée.

L'ouverture de la C.E.E. au monde est également démontrée, au plan qui nous intéresse tous ici en Argentine, par l'accord commercial signé à Bruxelles, en novembre 1971, entre l'Argentine et le Marché commun. Cet accord est appelé à donner de nouveaux développements aux très importants échanges économiques qui existent déjà entre votre pays et les membres du Marché commun. Il est caractéristique que la C.E.E. ait choisi la République Argentine comme premier pays d'Amérique latine avec lequel elle ait accepté de signer un accord commercial.

L'ultime leçon que je veux tirer de l'exemple de la Communauté est celle qui se dégage également de la devise nationale de la Belgique : « l'Union fait la Force ».

En supprimant des barrières entre les peuples tout en respectant les individualités nationales, on assurera les progrès de l'Humanité ; telle est la conclusion que je veux donner à cet exposé, car c'est en elle que je crois le plus intensément.

* * *

Dans la lettre de remerciement que l'ambassadeur René Lion a adressée le 22 août au R.P. Storni, il dit entre autres :

« J'ai été très favorablement impressionné par le développement que, sous votre haute direction, l'U.C.C. a atteint au plan intellectuel et matériel.

» Je suis convaincu de ce que, poursuivant sur leur lancée, les constructions du campus et celles de la nouvelle clinique « Reine Fabiola » que j'ai eu l'occasion de visiter, seront terminées dans les délais prévus. Mes meilleurs vœux vous accompagnent.

» Je puis vous assurer qu'en ce qui me concerne, la visite que j'ai faite à l'U.C.C. et qui me laisse un souvenir incoubliable, contribuera à resserrer les liens traditionnels d'amitié qui existent entre la Belgique et cette Université.

» Veuillez transmettre mes sentiments d'admiration et de gratitude à Messieurs les vice-recteurs, doyens, vice-doyens, professeurs, ex-boursiers en Belgique et étudiants, que j'ai eu l'occasion de connaître pendant ma visite à Córdoba. »

Après le congrès des Belges à l'étranger.

Le P. Jean Sonet a participé à Namur les 8 et 9 septembre au *premier congrès mondial de l'Union des Belges à l'étranger* (U.B.E.). Le programme du congrès était particulièrement chargé. Parmi les thèmes et objectifs, citons : problèmes culturels et d'enseignement, représentation des Belges à l'étranger, problèmes sociaux et administratifs, militaires belges à l'étranger, problèmes économiques, situation des assistants et fonctionnaires,...

Pour la grande majorité de ces thèmes, les congressistes ont pu compter sur la présence et la collaboration de représentants des ministères intéressés.

Le 9, le P. Sonet a participé au groupe de travail « Situation des assistants, fonctionnaires et militaires à l'étranger ». Il a aussi été question des volontaires et coopérants à titre privé.

La participation, à ce Congrès mondial, de l'Université catholique de Córdoba, où la présence belge est assurée depuis près de 15 ans, et représentée actuellement par deux Pères Jésuites, trois assistants et deux volontaires à titre privé, a été particulièrement soulignée. A l'issue du Congrès, l'U.B.E. a demandé au P. Sonet de faire partie de son conseil d'administration.

Parmi les conclusions du Congrès, détachons-en quelques-unes qui intéressent particulièrement l'U.C.C. et qu'elle a spécialement appuyées :

L'U.B.E. demande :

- que les Belges résidant à l'étranger soient représentés d'une manière effective en Belgique, notamment par l'institution d'un secrétariat permanent et d'un conseil supérieur représenté au Parlement ;
- la modification de la législation, afin que le droit à la double nationalité soit reconnu à tous les émigrés, quelles que soient les circonstances dans lesquelles la deuxième nationalité a été acquise ;
- que soient réduits les frais d'acheminement à l'étranger de notre presse francophone ;
- *dans le domaine de la coopération, que l'effort financier soit maintenu et amplifié et que l'opinion publique soit mieux informée de son importance ;*
- en raison des difficultés psychologiques et matérielles que peuvent rencontrer les coopérants, le congrès souhaite que les pouvoirs publics recherchent les solutions avec les intéressés, particulièrement en ce qui concerne la stabilité d'emploi et le reclassement ;
- qu'un organisme central soit chargé de l'information, de l'accueil, du reclassement, de l'instruction des dossiers sociaux et de l'aide transitoire lors du retour en Belgique des expatriés ;
- en vue de favoriser une émigration plus sélective qui permettrait aux jeunes diplômés belges d'échapper aux risques actuels de chômage ou de mauvais emploi de leurs compétences et afin de leur assurer des emplois à l'étranger plus prometteurs et mieux fournis en responsabilités, l'U.B.E. se propose d'organiser ou de susciter l'information réciproque des candidats à l'émigration (jeunes diplômés en chômage ou non, enfants de Belges à l'étranger ou assistants techniques désireux de se reclasser) et des fournisseurs d'emploi (CIME, Chambres de commerce belges à l'étranger, grandes entreprises belges avec filiales étrangères, ambassades étrangères, Office national de l'emploi, universités et instituts d'enseignement).

Développement et université.

Le 24 novembre au Cercle Gauchois, le P. Sonet a été l'hôte de la Fédération des chambres de commerce belges à l'étranger. De nombreuses personnalités, et notamment M. Juan Carlos Katzenstein, ambassadeur de la République Argentine en Belgique, avaient répondu à l'invitation du vicomte Obert de Thieusies, son président.

Le P. Sonet a prononcé un exposé sur « l'éducation dans la deuxième décennie du développement — Mission et action d'une université ».

Dans le prochain numéro des « Nouvelles », nous reviendrons sur cet exposé, qui a suscité l'intérêt soutenu des auditeurs.